

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1906)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Le siège de Porrentruy en 1283  
**Autor:** A. D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-256048>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### LE siège de Porrentruy en 1283

Un fils d'un boulanger d'Isny, petite ville de Souabe, du nom d'Henri, étudiait à Paris, où il fit de grands progrès. Un jour, il fut vivement touché du sermon d'un prédicateur. Emu de repentir, il songea sérieusement à réformer sa conduite et sa vie. Il entra alors dans l'Ordre des Cordeliers. Il enseigna la théologie dans un couvent de Mayence, puis fut envoyé à Lucerne comme gardien du couvent des Cordeliers. Il allait souvent, comme confesseur et aumônier, au château de Habsbourg, sité à trois lieux de Lucerne. Henri d'Isny était en grande vénération chez le comte Rodolphe de Habsbourg. — Plus tard il devint gardien du couvent des Cordeliers de Bâle, dont l'église a été naguère convertie en musée national.

A la mort d'Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle (1274), les chanoines du Grand Chapitre ne purent s'entendre pour l'élection d'un nouvel évêque. Ils convirent d'envoyer trois d'entre eux, avec un notaire et des témoins au couvent des Cordeliers et de choisir pour évêque le premier religieux qu'ils rencontraient. Les députés frappent à la porte du monastère. C'est le gardien lui-même qui ouvre. Aussitôt les députés s'emparèrent du frère Henri, le portent dans la salle capitulaire et le grand Chapitre le nomme prince-évêque de Bâle. Aussitôt

après son élection il partit pour Lausanne où se trouvait alors le Pape Grégoire X, qui lui donna lui-même la consécration épiscopale en octobre 1275.

Le pape s'était rendu à Lausanne pour présider à la consécration de la cathédrale de Notre Dame. Là se trouva également Rodolphe de Habsbourg, qui était devenu empereur d'Allemagne depuis trois ans. Rodolphe n'avait pas oublié l'humble cordelier de Lucerne qui de son couvent portait si souvent au château de Habsbourg les consolations et les bienfaits de son ministère. Le 20 octobre l'empereur prêta serment de fidélité au pape dans la cathédrale de Lausanne, en présence des archevêques de Lyon, d'Embrem, de Besançon, des évêques de Paris, de Constance, de Bâle, de Lausanne, de Trente, de Valence, de Marseille, de Genève et d'une foule des plus grands seigneurs d'Allemagne et d'Italie.

L'empereur s'attacha l'évêque de Bâle comme secrétaire et comme confesseur. Rodolphe avait établi sa cour impériale à Bâle. En 1276 l'empereur envoya l'évêque de Bâle en mission diplomatique auprès du Pape. Plus tard l'évêque de Bâle à la tête de 100 hommes se porta au secours de l'empereur dans sa guerre contre Ottocare, roi de Bohême. L'empereur pour le récompenser, lui fit don, en 1290, de 3000 marcs d'argent à prélever sur tous les Juifs établis dans les diocèses de Bâle et de Strasbourg. Henri d'Isny jouissait auprès de Rodolphe de Habsbourg d'un immense crédit.

L'évêque de Bâle avait été reconnu possesseur légitime des avocaties d'Ajoie et de

Bure par un acte authentique de 1270. Le comte Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, prétendait que Porrentruy et avocaties d'Ajoie et de Bure lui appartenait. En conséquence au mois d'octobre 1282, Renaud investit Thiébaud IV, comte de Neuchâtel en Bourgogne, de ces pays, moyennant cent livres estevenantes.

L'évêque de Bâle, Henri d'Isny, trop faible pour résister aux prétentions du puissant comte de Montbéliard, appela à son secours l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Aussitôt l'empereur arriva à Bâle avec une forte armée et à la fin de février 1283, il se dirigea vers l'Ajoie et vint établir son camp près de Charmoille. Ce camp était situé sur un mamelon, au nord du village, qui porte le nom de Côte du Château, ancienne demeure des nobles descendants de Hugues de Montfaucon, l'un des fondateurs du couvent de Lucelle.

Dans l'escorte de l'empereur on remarquait l'évêque de Bâle, Conrad de Liechtenberg, évêque de Strasbourg, Frédéric, landgrave de Nuremberg, Thiébaud, comte de Ferrette, le comte Jean de Thierstein, et une foule de seigneurs d'Allemagne, de Suisse et d'Alsace.

Quelques jours après, le 2 mars, l'empereur, avec toute son armée de plus de 20,000 hommes, était devant Porrentruy. Le comte de Montbéliard, Renaud de Bourgogne, s'était retranché derrière les murs de la ville avec une forte garnison. Les murailles de la place étaient puissantes, défendues par de fortes tours, garnies de meurtrières et de machines de guerre bien montées. Il faut aussi crire que les vivres y

et le protecteur de notre foyer. Puissent nos enfants s'agenouiller toujours à ses pieds comme l'ont fait nos pères, et comme nous le faisons nous-mêmes!.... N'est-il pas vrai que, lorsqu'on a eu le bonheur de croire en Dieu, d'espérer en Lui et de l'aimer, on n'a pas le droit de se dire vraiment malheureux? fit elle en levant avec amour sur le vieux Christ ses yeux fatigués de veilles et de larmes, devenus soudain rayonnants.

Pierre ne répondit rien.

Il n'avait pas, lui, la foi robuste et aimante qui soutenait sa jeune compagne, ses malheurs et la dureté des hommes l'avaient aigri; et sans la crainte de contrister sa chère Yvonne, il eût facilement laissé déborder l'amertume qui remplissait son âme. Toutefois, il rendait volontiers hommage à la piété qui inspirait, avec tant d'énergie, un si affectueux dévouement à la jeune femme; et il se disait intérieurement que la confiance en un secours divin et la foi vive en une autre vie, étaient seuls capables de

Feuilleton du *Pays du dimanche* 7

## Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Pierre prit en silence la main de sa femme, il la vit veuve de l'alliance qu'il lui avait passée au doigt, et baisant avec tendresse cette main amaigrie, il observa sur un ton d'amical reproche :

— Tu as dû engager jusqu'à ton alliance, pauvre amie, et c'est cette commission sans doute dont tu as chargé le petit garçon pour que je ne puisse soupçonner tout de suite ce nouveau sacrifice. Ne restait il donc rien autre chose à engager, sans aller jusque là?

Elle rougit :

— Rien, répondit-elle, sauf le Christ d'ivoire, sculpté par ton grand-père. Mais

ce Christ est pour nous un tel souvenir que sachant combien tu y es attaché, je n'eusse voulu pour rien au monde en disposer sans ton consentement.

Pierre regarda avec émotion le vieux crucifix.

— J'y tiens, il est vrai, autant qu'on peut tenir à quelque chose en ce monde, fit-il avec chaleur. De plus, j'ai promis à ma mère mourante de ne m'en séparer jamais. Ce Christ a quelque valeur cependant, il serait pour moi une ressource si je n'étais lié par la promesse que j'ai faite, promesse à laquelle la nécessité pourrait bien me contraindre à manquer,acheva-t-il rêveusement.

Yvonne protesta :

— Non, non, quelque sombres que soient les jours d'épreuve que nous traversons, gardons précieusement l'image de ce divin et fidèle ami, mon cher Pierre. Il a été le témoin de toutes nos douleurs. Nous n'avons rien à craindre tant qu'il restera le gardien